



all4trees

RAPPORT FINANCIER 2023

L'année écoulée a permis la continuité de nos projets et l'exercice 2023 dégage un bénéfice de 3 622€, en baisse par rapport à l'exercice 2022 (9 311€). Ce résultat faible mais rassurant nous permet d'augmenter nos réserves pour faire face à des situations d'urgence et poursuivre nos projets.

All4trees dispose de diverses ressources tant financières qu'en nature, et peut s'appuyer sur un bénévolat fidèle.

Le présent rapport concerne l'exercice 2023 allant du 1er janvier au 31 décembre 2023. Le bilan et le compte de résultat figurent en annexes.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

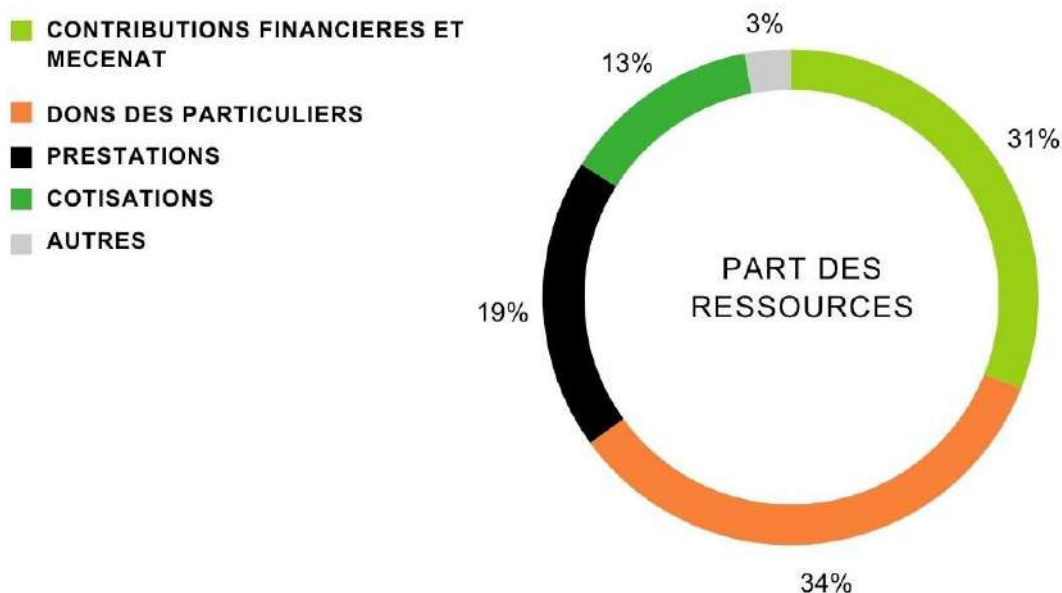
Les ressources financières, appelées « produits d'exploitation » dans le compte de résultat, correspondent aux dons, aux mécénats, aux contributions financières, aux cotisations, aux prestations de services et certaines années à des subventions. Ces ressources couvrent les dépenses, appelées « charges d'exploitation » dans le compte de résultat et sont affectées aux différents projets et aux frais de fonctionnement.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION s'élèvent à 101 732€ (contre 131 846€ en 2022) et sont en baisse de 23%.

- Les contributions financières et mécénats ont augmenté, atteignant 32 050€ contre 24 455€ en 2022. Cette variation s'explique par :
 - L'augmentation liée à la contribution financière de la Maisons du Monde Foundation, affectée au salaire de la Responsable du Développement pour 17 500€.
 - La diminution, voire la disparation, de certains soutiens. En 2023, il n'y a plus de contributions financières dédiées au groupe de travail « Indicateurs », qui s'élevaient à 8 500€ en 2022. Le mécénat dédié au Fonds pour la préservation et la restauration des forêts passe de 11 007€ en 2022 à 9 179€ en 2023.
- Les dons des particuliers s'élèvent à 34 807€ contre 23 984€ en 2022, soit une hausse de 31%. Cette augmentation n'est qu'apparente. Une partie des dons 2022 n'a pas été comptabilisée en 2022 et s'est reportée sur 2023. En réalité, les dons des particuliers s'élèvent à 32 288 € en 2022 et 26 051€ en 2023. Les dons des particuliers sont donc en baisse. Les dons non affectés au Fonds pour la préservation et la restauration des forêts ont contribué à équilibrer le programme de la Fresque de la Forêt, à financer les autres projets de l'association et une partie des frais de fonctionnement.
- Les prestations de services ont rapporté 19 150€ contre 21 537€ en 2022. Elles correspondent aux ateliers de la Fresque de la Forêt, animés auprès du grand public et en entreprises.

- Les cotisations s'élèvent à 13 625€, en hausse par rapport à 2022 (8 100€). Les cotisations des porteurs de projets avaient été annulées en 2022, puis rétablies en 2023. Elles ont servi à financer le travail sur la mesure d'impact.
- L'association n'a pas perçu de subvention en 2023.

RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION 2023



LES CHARGES D'EXPLOITATION de 96 045€ (contre 122 535€ en 2022) sont en baisse de 22%.

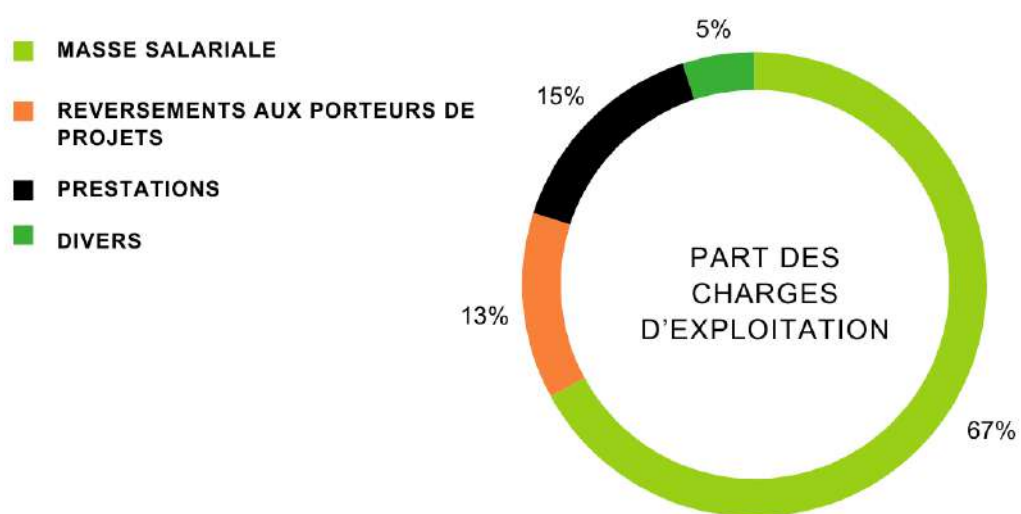
Le poste principal reste la masse salariale d'un montant de 64 385€ (contre 65 351€ en 2022), dont 81% sont affectés à des projets. Au cours de l'exercice, une seconde salariée a été recrutée. Deux postes ont donc été assurés par deux personnes pendant cinq mois. Cette charge a été allégée par une contribution financière de 30 000€ dont une partie a couvert la rémunération de 2023 (17 500€) et le solde de 12 500€ permettra de couvrir partiellement l'année 2024.

La part du Fonds pour la préservation et la restauration des forêts qui revient aux quatre porteurs de projets membres est de 12 776€.

Les autres dépenses de 15 105 € (contre 21 943€ en 2022) sont essentiellement les rémunérations d'intermédiaires (4 728€) et les honoraires comptables (5 010€). Ces derniers cumulent les honoraires 2022 et 2023.

Les autres postes concernent les voyages, les missions, les petits achats de fournitures, les frais d'affranchissements et bancaires etc.

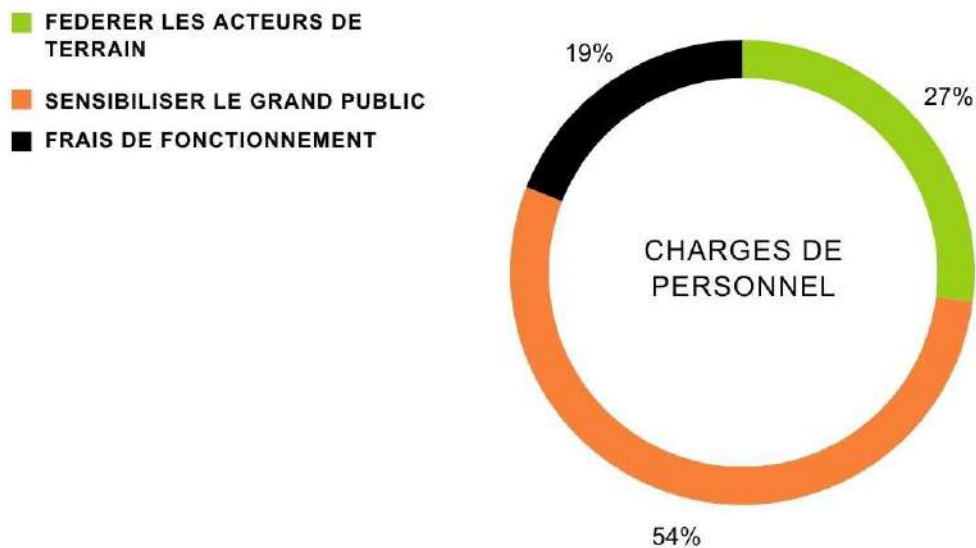
RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION 2023



Les dépenses ont été ventilées de la façon suivante :

- 27 % des charges de personnel ont été alloués aux actions de promotion et de fédération des acteurs de terrain *via*, notamment, la reprise du travail sur la mesure d'impact.
- 54 % des charges de personnel ont été alloués aux actions de sensibilisation et de mobilisation *via*, notamment, le déploiement de la Fresque de la Forêt. Cette part importante s'explique par le fait que le temps de travail d'une des deux salariées était consacré à ce programme.
- 19 % des charges de personnel ont été alloués aux frais de fonctionnement, c'est-à-dire tout ce qui est lié à la gestion interne et non dédié à un projet (comptabilité, social, communication, représentation externe...).

RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL 2023



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE ET BÉNÉVOLAT

Les contributions volontaires en nature et le bénévolat se caractérisent par les heures effectuées par les cinq administrateurs, les trois bénévoles de compétences (ponctuels) et les cinquante-neuf animateurs de La Fresque de la Forêt.

Ces heures sont valorisées de la façon suivante :

- Les administrateurs et les bénévoles de compétences
 $1\ 230h \times 15€ = 18\ 450€$
- Les animateurs de La Fresque de la Forêt
 $200h \times 10€ = 2\ 000€$

Soit **20 450€** au total

LA SITUATION FINANCIÈRE (BILAN)

Le bilan reflète la situation de l'association au 31/12/2023.

A l'**actif** de l'association figure ce qu'elle détient :

- Le montant disponible en banque de 82 006€.
- Les dons 2023 non encore perçus pour 8 712€ et reçus en janvier 2024.

Au **passif** de l'association figurent les dettes :

- Les porteurs de projets à hauteur de 12 776€, réglés en janvier 2024
- Les fournisseurs à hauteur de 2 811€ réglés en janvier 2024
- Les dettes sociales (Urssaf) à hauteur de 3 372€ prélevées en 2024
- Les produits constatés d'avance à hauteur de 21 500€ correspondent à 12 500€ de la Maisons du Monde Foundation et à 9 000€ du 1% pour la Planète. Ces sommes seront utilisées en 2024.

Enfin, les fonds dédiés ont fait l'objet d'une attention particulière. Ils se rattachent uniquement à un programme : le Fonds pour la préservation et la restauration des forêts. D'un montant de 12 900€, ils se décomposent de la façon suivante :

- Caisse de solidarité : 4 086€
- Caisse d'action collective : 2 864€
- Charges d'exploitation : 2 754€
- Part des porteurs de projets : 3 196€

En 2023, les fonds dédiés perçus de 19 222€ ont été imputés sur les dépenses de l'exercice à l'exception de la part de 10% de la caisse de solidarité (1 922€). Cette somme a été mise en réserve en augmentation des fonds dédiés.

LES FAITS MARQUANTS

En 2023, le programme de la Fresque de la Forêt a été déficitaire de 17 280€. Les recettes propres au programme (adhésions des animateurs, billetteries et prestations

vendues) ont été insuffisantes pour en couvrir les dépenses. D'autres ressources ont dû être utilisées. Nous serons particulièrement vigilants sur ce point en 2024.

Le fonds de dotation 1% pour la Planète accorde un soutien pendant trois ans à all4trees (2023-2025) à hauteur de 9 000€ par an.

Arnaud Gilles, étudiant en année de césure, a profité d'un tour d'Europe à vélo pour lancer une cagnotte solidaire reversée au Fonds pour la préservation et la restauration des forêts. Il a collecté 2 790€.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale, le résultat excédentaire de l'exercice 2023 de 3 621.93€ serait affecté en report à nouveau. Ce compte de report à nouveau était de 9 297.56€ fin 2022 auquel s'ajoute le résultat de 2023. Il atteindra un total de 12 919.49€.

ANNEXES

COMPTES DE RÉSULTAT		
	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Prestations de services	19 150	21 537
Subventions		24 333
Dons manuels	34 807	23 984
Mécénat	32 050	24 455
Cotisations	13 625	8 100
Redevances	500	104
Reprise sur provisions	1 600	3 686
Utilisation des fonds dédiés		25 647
Total produits d'exploitation	101 732	131 846
Charges d'exploitation		
Achats	15 105	21 943
Aides financières	12 776	28 807
Salaires et charges sociales	64 385	65 351
Autres charges de gestion courante		446
Redevances	1 469	
Dotations aux provisions et aux amortissements	388	1 988
Reports en fonds dédiés	1 922	4 000
Total charges d'exploitation	96 045	122 535
Résultat d'exploitation	5 687	9 311
Charges exceptionnelles		
Subventions accordées	1 130	
Autres charges exceptionnelles	935	
Total charges exceptionnelles	2 065	0
Résultat exceptionnel	2 065	
Total des produits	101 732	131 846
Total des charges	98 110	122 535
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 622	9 311

BILAN		
	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF		
Actif immobilisé net		
Immobilisations corporelles	286	674
Total actif immobilisé	286	674
Actif circulant net		
Créances d'exploitation	489	31 460
Autres	8 712	14 000
Disponibilités	82 006	52 667
Total actif circulant	91 207	98 127
TOTAL ACTIF NET	91 493	98 801
PASSIF		
Fonds propres		
Réserves pour projets de l'entité	25 215	25 215
Report à nouveau	9 297	-13
Excédent ou déficit de l'exercice	3 622	9 311
Total fonds propres	38 134	34 513
Fonds reportés et dédiés		
Fonds dédiés	12 900	11 430
Total fonds dédiés et reportés	12 900	11 430
Provisions		
Provisions pour risques et charges	0	1 600
Total provisions	0	1 600
Dettes		
Dettes fournisseurs	2 811	7 979
Dettes fiscales et sociales	3 372	5 974
Autres dettes	12 776	705
Produits constatés d'avance	21 500	36 600
Total dettes	40 459	51 258
TOTAL PASSIF	91 493	98 801